

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Produits de contreplaqué Tolko Industries Ltd.**

Autres moyens d'identification

: Aucun rapporté.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Construction

Famille chimique

: Produits du bois

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Tolko

3000 28 St.

Vernon, BC, Canada

V1T 9W9

No. de téléphone du fournisseur

: 250-545-4411

No. de téléphone en cas d'urgence

: (250) 546-3171 (British Columbia); (250) 578-7212 (British Columbia)

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Article solide.

Note: Ce produit n'est pas dangereux selon le format expédié par le fabricant, mais peut devenir dangereux à la suite d'activités en aval (ponçage / découpage) qui pourrait créer de petites particules ayant les dangers potentiels énumérés ci-dessous).

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque :

Poussières combustibles

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Cancérogénicité - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières.
Laver soigneusement après manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
En cas de contact cutané: Laver avec beaucoup d'eau.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification :L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Article solide. Ce produit n'est pas dangereux selon le format expédié par le fabricant, mais peut devenir dangereux à la suite d'activités en aval (ponçage / découpage) qui pourrait créer de petites particules ayant les dangers potentiels énumérés ci-dessous).

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Bois / Poussière de bois	Pas disponible.	S/O	90.0 - 95.0
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	Phenol Formaldehyde Polymer	9003-35-4	<10

Les pourcentages des concentrations pour les produits chimiques mentionnés ci-dessus peuvent varier d'un lot à l'autre. Les concentrations indiquées représentent la plage de concentration réelle pour chaque produit chimique.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une victime qui est inconsciente. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête baissée en bas des hanches afin de prévenir l'aspiration du liquide dans les poumons. Obtenir des soins médicaux.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau* : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 5 à 10 minutes Si l'irritation se produit ou persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut provoquer une allergie cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure. Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, eau ou bruite pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Poussières combustibles

Produits de combustion dangereux

- : Des fumées irritantes ou nocives, fumée âcre et oxydes de carbone.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Éteindre toutes les flammes à proximité. Ventiler la zone. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter des gants/des vêtements de protection. Éviter de respirer la poussière créée par le coupage, le ponçage ou le meulage. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail. Les personnes souffrant d'eczéma de la peau récidivant ou de problèmes de sensibilisation ne devrait pas travailler avec ce produit. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causé la sensibilisation.

Conditions d'un stockage sûr

- : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Protéger de la chaleur. Protégez contre des dommages physiques. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Bois / Poussière de bois	P/D	P/D	P/D	P/D
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Une confirmation du type de respirateur le plus approprié pour l'application prévue devrait être obtenue des fournisseurs de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes à coques doivent être portées afin d'éviter le contact des poussières avec les yeux.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail. Lavez soigneusement les vêtements de travail et les équipements de protection pour enlever les contaminants.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Produits de contreplaqué

Odeur : Odeur aromatique légère.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

Point d'éclair : P/D

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 40 g/m³ (dust)

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 0.40-0.80

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: 204°C (399.2°F)

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

: Aucun(e).

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues en conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter tout contact avec l'eau.

Matériaux incompatibles : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : NON

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser.

Signes et symptômes - ingestion

- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau : Si l'article est endommagé ou en procédé (par exemple il est coupé), propriétés dangereuses risquent d'inclure: Les éclats peuvent produire des blessures septiques qui peuvent prendre un temps extrêmement long pour guérir.

Signes et symptômes - yeux : Les particules inertes risquent de causer une irritation pour les yeux incluant des égratignures.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

Mutagénicité

- : N'est pas censé être mutagène.

Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 1A La poussière de bois est inscrite par CIRC (Groupe 1). Peut provoquer le cancer.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas censé avoir des effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A; Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Maladies aggravées par une surexposition

- : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

- : Pas disponible.

Données toxicologiques

- : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Bois / Poussière de bois	P/D	P/D	P/D
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	P/D	>5 g/kg	>2 g/kg

Autres dangers toxicologiques importants

- : Voir Section 2 pour des renseignements supplémentaires.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- : Probablement pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Bois / Poussière de bois	S/O	P/D	P/D	P/D

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Bois / Poussière de bois	S/O	P/D	P/D	P/D

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Bois / Poussière de bois	S/O	P/D	P/D	P/D

Persistence et dégradabilité

: Le produit lui-même n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Bois / Poussière de bois (CAS S/O)	P/D	P/D
Polymère à base de phénol-formaldéhyde (CAS 9003-35-4)	P/D	

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun à notre connaissance.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination




: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Aucun(e).				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flammes nues. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Bois / Poussière de bois	S/O	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	9003-35-4	Oui	P/D	P/D	Non	Non

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques (Poussières combustibles)Dangers pour la santé (Toxicité aiguë;Sensibilisation respiratoire ;Sensibilisation cutanée ;Cancérogénicité ;Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée).Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>California Proposition 65</u>		<u>Liste d'état "Right to Know"</u>					
		<u>Inscrit</u>	<u>Type de toxicité</u>	<u>CA</u>	<u>MA</u>	<u>MN</u>	<u>NJ</u>	<u>PA</u>	<u>RI</u>
Bois / Poussière de bois	S/O	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	9003-35-4	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Bois / Poussière de bois	S/O	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D
Polymère à base de phénol-formaldéhyde	9003-35-4	N/Av	Present<??> <??>	Présent	(7)-903	KE-28224	Present	HSR003569

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- MA: Massachusetts
- MN: Minnesota
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NJ: New Jersey
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PA: Pennsylvania
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
- RI: Rhode Island
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TPQ: Threshold Planning Quantity
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2019.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CChInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches de données de sécurité du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du Juin 2019.
- 6. California Proposition 65 List - version du Septembre 2019.
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/14/2012

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 10/03/2020

No. de révision

: 3

Revision Information

: sections de la FDS mises-à-jour 2. IDENTIFICATION DES DANGERS 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 4. PREMIERS SOINS 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: Tolko Industries Ltd 3000 28 Street Vernon, BC, Canada, V1T 9W9 Telephone: 250-550-2512 Direct all enquiries to: Tolko Industries Ltd.</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Tolko Industries Ltd et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Tolko Industries Ltd n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Tolko Industries Ltd .

FIN DU DOCUMENT